

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 22 juin 2018

TRANSPORTS

LA MÉTROPOLE MET EN PLACE DE NOUVELLES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT POUR LES PARKINGS VERDUN ET PORT DE PLAISANCE DE LA CIOTAT

Compétente en matière de mobilité et de stationnement, la Métropole Aix-Marseille-Provence a défini les conditions de gestion des parkings Verdun et Port de Plaisance et de sa mise à l'eau de La Ciotat. Dans le cadre de cette nouvelle délégation de service public confiée à l'opérateur SAGS, 800 000 euros seront progressivement investis afin de réaliser des aménagements au sein de ces deux parkings et ainsi offrir une meilleure qualité de service aux automobilistes. La Métropole propose désormais une offre de 559 places de stationnement rénovées à La Ciotat et fait évoluer les tarifs dès le 25 juin.

Le Parking Port de Plaisance

Afin d'améliorer la qualité de service de ce parc de stationnement de 254 places, le programme d'investissement concernera le déploiement de contrôle d'accès au parking, de caisses automatiques, l'aménagement de la mise à l'eau et d'un espace dédié pour les voitures et remorques, et l'installation d'un système de vidéosurveillance. Un local d'accueil clients sera également mis en place pour veiller au bon fonctionnement du site et à l'information des usagers.

Le Parking Verdun

Des travaux d'embellissement seront réalisés au sein du parc de stationnement couvert Verdun de 305 places. Ils concernent la peinture du site, la réfection de l'éclairage et du local d'accueil, le déploiement d'un système de guidage et la réalisation d'un espace dédié aux deux-roues. L'opérateur aura aussi à sa charge le dévoiement de la cheminée du groupe électrogène.

Tout savoir sur les tarifs :

- Parking Port de Plaisance

Dès le 25 juin, une tarification spécifique sera mise en place. La Métropole a souhaité conserver, conformément à la demande de la commune, la gratuité pour la période du 1^{er} octobre au 30 avril. Une première demi-heure de stationnement gratuite pour la période payante, courant comme par le passé du 1^{er} mai au 30 septembre, sera offerte. Afin de réguler l'accès à la mise à l'eau, un tarif de 5€ sera instauré.

- Parking Verdun

Un abonnement à 40 € par mois sera proposé à la clientèle, ce qui représente une économie de 10 € par mois, soit 120 € par an. De même, la 1^{ère} demi-heure gratuite est maintenue.

CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Alexandra THEZAN
T : 04 91 99 79 10
alexandra.thezan@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr